

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 22 juillet 2024

Délibération n° 2024.07.41

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

DATE DE LA CONVOCATION : 8 juillet 2024

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 8 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Mathieu POTHERAT, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes Annick MONLON et Marie-Laure BOURRAND.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet : DIA n° 069 108 24 00011

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- DIA n° 069 108 24 00011 déposée par Maître Stéphanie COLLY, notaire à Belleville-en-Beaujolais (69) pour le compte de la SCI BAT, représentée par Monsieur Franck ANGOSTO et Monsieur Jérémy DESIGAUD pour la parcelle cadastrée section D n° 673, située en zone Ui.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas préempter les parcelles référencées ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

